

Nevers : une femme de 98 ans agressée chez elle !



Quelques « incivilités » signalées dans notre « Douce France » ces dernières heures :

À Chauny (02), samedi vers 1 h 30 du matin, quartier de La Résidence, au 15 rue du 11 novembre : « Ils faisaient la fête et une voisine est venue réclamer un peu moins de bruit. Elle a pris une claque. Elle a appelé à l'aide des amis et une violente dispute a éclaté, au cours de laquelle un jeune homme, âgé de 26 ans, originaire de Tergnier et qui venait de se marier, et inconnu des services de police, a reçu un coup de couteau qui a atteint l'artère fémorale.

Perdant beaucoup de sang, il a traversé la rue avant de s'effondrer d'un coup.

« Il intervenait dans cette querelle de voisinage et ne connaissait aucun des agresseurs. Il venait juste pour aider

la voisine ».

Selon les voisins « Il y avait trop souvent du tapage nocturne. Ils se croyaient tout permis et hier ils étaient au moins une quinzaine avec la musique à fond. »

Le Samu a tenté durant une heure de le réanimer, en vain.

Les traces de sang sont encore visibles sur plusieurs mètres et les riverains sont sous le choc.

Le propriétaire des lieux et son fils, l'un des deux a porté le coup mortel, ont également été hospitalisés à la suite de coups reçus sur la tête.

Si cela ne s'appelle pas de l'ensauvagement, alors c'est quoi ?

– À Nevers, dans la Nièvre, dans la nuit de mercredi à jeudi, un individu s'est introduit dans le domicile d'une dame âgée de 98 ans, après avoir brisé la boîte à code contenant la clef de la porte d'entrée, à l'aide d'un pied de biche.

Il a fouillé l'appartement, trouvé un écrin à bijoux puis a réveillé la nonagénaire, dans son sommeil, en lui plaquant une main sur la bouche et lui a ôté les trois bagues de ses doigts, avant de prendre la fuite.

Le lendemain matin, l'infirmière a découvert la vieille dame dans un état de choc et elle refuse depuis de rester seule, par peur.

« L'une de ces bagues portait les initiales de sa mère et de son père et cela lui a causé un traumatisme sentimental dont elle aura bien du mal à se remettre ».

– À Toulouse, cela est désormais habituel, deux hommes ont été blessés par des tirs de fusil. Transportés dans un état grave, le pronostic vital de l'un d'eux, âgé de 25 ans, est engagé.

Cela s'est passé dans la nuit de vendredi à samedi sur la place des Pradettes, en pleine nuit, des douilles de calibre 12 ont été découvertes.

Deux individus sont arrivés tranquillement à pied et ont tiré sur les deux autres.

La veille, sur cette même place, deux individus avaient déjà été interpellés, soupçonnés d'avoir tiré des coups de feu et plus tôt, dans la même semaine, près de cette place, un homme s'était fait tabasser à l'aide d'un bâton clouté.

L'enquête a été confiée à la SRPJ de Toulouse.

– À Lyon (69), jeudi matin, vers 11 h 30, une jeune femme de 26 ans sortait du supermarché, situé Boulevard Yves Farge, dans le 7^e arrondissement, lorsqu'elle a reçu un coup de couteau dans le dos.

Transportée à l'hôpital, ses jours ne sont pas en danger.

Une heure plus tard, son ex-compagnon a été appréhendé et placé en garde à vue.

– Deux Algériens ont été arrêtés la semaine dernière en Algérie, recherchés par Interpol. Le premier dans la région de Tlemcen, recherché pour constitution de groupe de malfaiteurs, vol, extorsion de fond et agression sexuelle avec armes.

Nous n'en savons pas davantage.

En revanche, le second Algérien, toujours recherché par Interpol, était le meurtrier du jeune, 26 ans, Youssef Aït Oumghar, le vendredi 23 août 2019, à Avion (62).

Tué d'une balle, tirée en pleine rue, dans le quartier de la République, au niveau du 15 de la rue Paul Éluard.

À l'arrivée des pompiers, le jeune homme était mort.

Il s'agissait, d'après l'enquête, d'un litige entre deux familles, dû à une séparation.

L'Algérien meurtrier, âgé de 30 ans, vient donc d'être arrêté en Algérie, alors qu'il faisait partie d'une bande qui tentait de braquer la Banque de Développement Local de Azazga, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, en Kabylie.

On se rend compte ainsi de la facilité avec laquelle les délinquants et criminels recherchés par les autorités peuvent quitter le territoire français, avant d'être appréhendés ou avant de se présenter devant un tribunal pour y être jugés, plusieurs mois ou années plus tard !

Manuel Gomez